

Samedi 26 septembre 2009 : 15^{es} Pyramides de chaussures**32 pays affectés par les sous-munitions,
32 villes mobilisées pour leur dépollution !**

Samedi 26 septembre 2009, Handicap International organise les 15^{es} Pyramides de chaussures dans 32 villes de France. Forte de ses 700 000 signatures contre les bombes à sous-munitions (BASM) et du Traité d'interdiction signé le 3 décembre 2008 à Oslo, Handicap International souhaite une nouvelle fois mobiliser l'opinion publique contre ces armes. L'enjeu est de taille : pousser les Etats signataires du traité à le ratifier et à tenir leurs engagements afin de dépolluer les 32 pays affectés par les sous-munitions et de dégager les moyens nécessaires pour soutenir les victimes qui ne peuvent pas attendre ! Le jeudi 17 septembre dernier, le Sénat a adopté la loi de ratification du Traité d'interdiction des BASM. Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères, devrait déposer la ratification française à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, à la veille de l'événement des Pyramides de chaussures.

Le 26 septembre, les citoyens français sont invités à venir affirmer leur engagement aux côtés de Handicap International, en signant la pétition d'interdiction des BASM et en venant déposer des paires de chaussures, témoignage de leur solidarité envers les victimes des mines antipersonnel et des sous-munitions. **Les Pyramides de chaussures sont le point d'orgue de la mobilisation de Handicap International contre les BASM. Celles du 26 septembre qui auront lieu dans 32 villes de France sont les premières Pyramides depuis l'interdiction de ces armes obtenue après cinq ans de combat, en décembre 2008. Elles sont le symbole d'une réussite, celle d'une mobilisation citoyenne qui a rassemblé 700 000 signatures contre les BASM ; celle de l'interdiction d'une arme dont 98% des victimes recensées sont des civils.**

L'enjeu de ces 15^{es} Pyramides est de taille. Car si à ce jour 98 Etats dont la France ont signé le traité, seulement 17 l'ont également ratifié*, et l'entrée en vigueur du traité d'interdiction des BASM ne pourra survenir que six mois après la 30^e ratification. Cette année, les 32 villes organisatrices des Pyramides de chaussures se mobilisent afin d'obtenir la ratification du Traité d'interdiction des BASM par le plus grand nombre d'Etats pour la dépollution des 32 pays affectés, et le soutien aux victimes des sous-munitions. Car si le traité interdit aux Etats signataires de fabriquer, d'utiliser, de vendre ou de stocker des bombes à sous-munitions, il les oblige également à dégager des moyens pour aider les victimes, leurs familles et les communautés touchées.

Les BASM sont composées d'un conteneur regroupant jusqu'à plusieurs centaines de mini-bombes, dispersées sur de larges zones au hasard de leur largage. 32 pays et territoires, comme le Laos, la Bosnie, l'Irak, l'Afghanistan ou le Liban, sont affectés par des sous-munitions non explosées (jusqu'à 40 % n'explosent pas à l'impact). 98 % des victimes recensées sont des civils. Dans les 9 pays les plus pollués, au moins 440 millions de sous-munitions ont été dispersés.

* à sept 2009 : pays ayant signé et ratifié le Traité d'Oslo : Albanie, Autriche, Croatie, Allemagne, Saint-Siège, Irlande, Japon, Laos, Luxembourg, Mexique, Niger, Norvège, San Marin, Sierra Leone, Slovaquie, Espagne, Zambie. La France a signé le Traité mais ne l'a pas encore ratifié.

Plus d'informations sur : www.sousmunitions.fr et www.handicap-international.fr